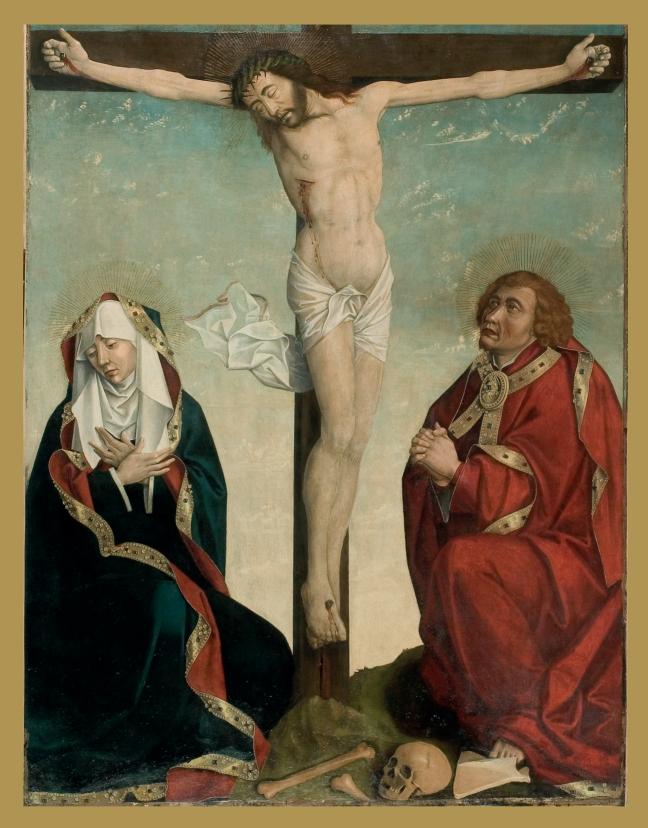
LE RETABLE DE L'ANCIENNE CHAMBRE DES COMPTES DE DIJON



Le Retable de l'ancienne Chambre des Comptes de Dijon ① s'offre à nous comme une saisissante image de la Crucifixion: l'espace est comme saturé par la Croix, dont les bras occupent toute la largeur du tableau. Les trois personnages se détachent sur un grand ciel clair, animé de petits nuages. Le corps du Christ, aux proportions très allongées, est décrit avec une délicatesse qui contraste avec la puissance des drapés qui enveloppent les deux figures agenouillées de la Vierge et de saint Jean. Sérénité retrouvée après la souffrance pour le Christ, alors qu'un léger vent agite le perizonium de Jésus, résignation après la douleur pour la Vierge et saint Jean, font de cette image une vision consolatrice.







À leurs pieds, un crâne, une omoplate et deux os longs sont fortement mis en évidence par une lumière crue : ils situent la Crucifixion en haut du mont Golgotha qui domine Jérusalem, et où se trouvait, selon la tradition, la sépulture d'Adam. Il est ainsi rappelé que la faute d'Adam est rachetée par le sacrifice du Christ.

Comptes de Dijon n'est toutefois pas le seul exemple de ces retables destinés à inspirer les juges comme les justiciables : le retable du Parlement de Paris (musée du Louvre) ou celui du Parlement de Toulouse (musée des Augustins), sont des exemples contemporains.

consiste à supprimer complètement le support d'origine, le bois, pour le remplacer par une toile. À l'occasion de cette restauration, de très importants repeints ont été apportés, modifiant l'aspect des personnages et les couleurs.

Lors de son entrée au musée, le retable

a subi une transposition, opération qui

UNE IMAGE DE JUSTICE

Ce grand retable a orné pendant près de trois siècles la grande salle de la Chambre des Comptes de Dijon. Dans la Bourgogne ducale puis après le rattachement de la province au royaume et jusqu'à la fin de l'Ancien Régime, la Chambre des Comptes avait comme mission de superviser la gestion du domaine ducal. d'entendre, de vérifier et de juger sans appel les comptes des officiers chargés du maniement des deniers public.

Attestée dès le milieu du XIVe siècle, la Chambre des Comptes de Dijon a été réorganisée par le duc Philippe le Hardi en 1386, et installée, hors de son palais, sur un site qui accueillera le Parlement de Bourgogne en 1525 et qui est devenu l'actuel Palais de Justice 2.

Les archives de la Chambre des Comptes au XV^e siècle permettent de connaître certains travaux effectués dans le bâtiment : la grande chambre est peinte en vert en 1445 et ornée d'une image de Notre-Dame, « dorée de fin or et colorée de fin azur ». Les vitraux des fenêtres sont ornés des armes ducales, remplacées après 1477 par celles du roi. Les recherches menées pour trouver des mentions relatives à la Crucifixion sont pour l'instant restées vaines. La Crucifixion de la Chambre des

UN PEINTRE INCONNU

En l'absence de signature et de données historiques, le nom du peintre est inconnu, et rien n'est comparable dans la peinture bourguignonne de la fin du XVe et du début du XVIe siècle. Celle-ci est d'ailleurs trop rarement conservée pour qu'il soit vraiment possible de situer l'œuvre. L'artiste est assurément ancré dans la tradition bourquignonne comme en attestent les bras croisés de la Vierge et les mains serrées de saint Jean, qui trouvent des équivalences dans les sculptures de jubés ou de calvaires dès le début du XVe siècle. Mais par la monumentalité des figures, l'attention aux matières et la définition synthétique des volumes dans la lumière, il est aussi à inscrire dans le grand mouvement de circulation artistique entre le nord et le sud, la Flandre et la Provence.

DE LA CHAMBRE DES COMPTES AU MUSÉE

Ayant survécu à la suppression de la Chambre des Comptes en 1791, la Crucifixion reste au Palais de Justice où elle orne en 1869 la Chambre dorée (3). Le tableau entre au musée des beaux-arts en 1905 à la suite de la loi de Séparation de l'Église et de l'État qui interdit désormais la présence d'images religieuses dans les bâtiments publics.

À la fin des années 1980, les repeints avaient viré, le vernis s'était obscurci et le tableau présentait de préoccupants problèmes d'adhérence. Le tableau a donc dû subir une deuxième restauration qui. en raison de sa difficulté, a duré de très nombreuses années. Outre le traitement du support, tous les repeints ont été retirés, découvrant une surface à la fois très lacunaire et très usée 4, mais aussi une peinture beaucoup plus subtile. Un très long et très délicat travail de réintégration a été mené, en laissant perceptibles les craquelures provoquées par l'ancien support de bois et en recherchant des effets de transparence, pour éviter une impression de surface totalement retouchée.

La peinture a ainsi retrouvé ce mélange très particulier de puissance, d'émotion et de délicatesse qui font de son auteur, demeuré malheureusement anonyme une figure originale et forte de la peinture française de la fin du Moyen Âge.

^{1.} Bourgogne, **Retable de l'ancienne Chambre des Comptes de Dijon**, fin du XV^e siècle. Peinture sur bois transposée sur toile, H 213; L 154 2. Jean-Baptiste Lallemand, **La Chambre des Comptes et le Parlement de Bourgogne vers 1780**, Dijon, Bibliothèque municipale. À gauche, I des Comptes érigée en 1648, et détruite au XIX^e siècle. À côté, les bâtiments du Parlement, devenu le Palais de Justice. © Coll. BM Dijon, AQ-I

^{3.} Le Retable de l'ancienne Chambre des Comptes dans la Chambre dorée du Palais de Justice, entre 1869 et 1905. © Coll. BM Dijon, AQ-II-22. E. Juvin